

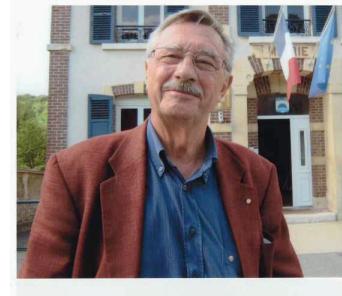
La Gazette n° 54

AUFFREVILLE BRASSEUIL



ANNÉE 2018

Editorial



Chers concitoyens,
Madame, mademoiselle, monsieur,
Mes chers amis,

Ce n'est pas un scoop, l'année qui vient de se terminer fut très dure pour vos élus, pour vous sans doute pour bien d'autres raisons et pour moi par voie de conséquences... Terrifiante est le qualificatif à minima !

En effet - terrible paradoxe - le jour du printemps, le 21 mars, Patrick DOUARRE, 1er maire adjoint depuis 35 ans, s'est éteint, frappé par une de ces maladies que l'on dit fulgurante, au terme de longues souffrances à l'hôpital de Mantes la Jolie. Ce fut pour moi la perte d'un ami de « toujours », solide, efficace, dévoué à l'extrême dans le cadre de ses mandats successifs ; un frère. Ma peine est associée à celle de sa famille. Patrick, tu nous manques !

Et puis la dure réalité du terrain nous rattrape et ce sera avec - comme d'habitude la plus grandes des franchises et honnêteté - que je me dois de vous dire les chances de survie des petites communes comme la notre ; **LA VOTRE**.

- ⇒ Notre endettement est nul,
- ⇒ Ce qui fait dire à l'administration que nous sommes des riches ! (convoités),
- ⇒ Nous avons une mairie, écoles neuves et modernes que tous nous envient,
- ⇒ Des installations sportives exemplaires dans des cadres prestigieux
- ⇒ Du foncier en hectares, nous en sommes propriétaires
- ⇒ Une salle communale qui n'a pas pris une ride depuis 25 ans,
- ⇒ Une salle socio-culturelle très occupée qui est « classée » mairie annexe pour y célébrer les cérémonies
- ⇒ Nombre d'associations communales gérées de mains de maîtres. Merci aux présidents (e) sans oublier l'armée des bénévoles
- ⇒ Un cadre de verdure sensationnel et ses chemins de promenade
- ⇒ Un cimetière qui n'existe pas !
- ⇒ Le calme de la campagne profonde à 5 minutes des grands centres, gares ou autoroute

Bref, une sorte de paradis forgé au fil des années - la liste n'est pas exhaustive.

Et... j'en arrive à notre souci collectif auquel vous êtes associés ; notre conseil municipal a besoin de volontaires pour l'élection de 2020, c'est-à-dire « demain ». Certains de nos actuels conseillers partent en retraite et envisagent la province. Le conseil est déjà incomplet avec une démission et le départ de Patrick. Moi-même je termine mon 6ème mandat en qualité de maire. Les années passent...

Donc, chers amis, faites-vous connaître en mairie ou auprès de moi-même pour envisager la relève. *C'est un devoir citoyen, patriote.*

Dans le cas d'une liste incomplète qui doit comporter 15 noms (Dieu merci, il reste en place une belle équipe), le préfet serait dans l'obligation de nous regrouper avec une autre commune, sans doute endettée... qui entraînerait notre ruine et la perte de notre identité.

Vous le voyez ! L'heure est grave !

Alors, chers compatriotes à vos crayons ou téléphones (le mien 06.09.68.37.90) pour le sursaut citoyen salvateur.

Toujours à votre entière disposition, je vous adresse mes vœux pour une très bonne année 2019 chargée de promesses et de réussites avec une santé à toutes épreuves.

Très cordialement, amicalement,
Le maire,
Serge ANCELOT

SOMMAIRE

Editorial	1 - 2	Le saviez-vous ?	18
Principales délibérations 2018	3	Pages associatives	19 à 28
Travaux réalisés en 2018	4 - 5	Demandes d'urbanisme	29
Ecole des Huit Moulins	6 - 7- 8	Bienvenue	30
Infos en vrac	9 à 13	Etat civil	31
Arrêt sur images	14 à 17	Bloc-notes	32
		Organisation municipale	33

LES PRINCIPALES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL 2018

LES COMPTES ADMINISTRATIFS

Les comptes administratifs 2017 avec les résultats cumulés suivants :

budget communal

- FONCTIONNEMENT** : + 282 143,78 €
- INVESTISSEMENT** : + 249 663,36 €

LE BUDGET PRIMITIF 2018

Le budget 2018 de la commune a été voté équilibré en recettes et en dépenses aux sommes de :

INVESTISSEMENT : 871 186,00 €
FONCTIONNEMENT : 632 974,00 €

Tarifs location de la salle communale

- Vendredi midi/ lundi 8h30 : 642 €
- Samedi 10h/ dimanche 9h : 365 €

LES TAUX COMMUNAUX D'IMPOSITION 2018

	2018	2017
TAXE D'HABITATION	7,13 %	7,13 %
TAXE FONCIERE BATI	15,08 %	15,08 %
TAXE FONCIERE NON BATI	42,69 %	42,69 %

Tarifs de la garderie périscolaire

- GARDERIE DU MATIN : 33 €
- GARDERIE DU SOIR : 36 €
- GARDERIE MATIN et SOIR :
 - * Grande section Maternelle : 53,50 €
 - * Primaire : 64,00 €
- ⇒ **INSCRIPTION EXCEPTIONNELLE :**
 - GARDERIE DU MATIN : 3,60 €
 - GARDERIE DU SOIR : 4,60 €

Tarifs cantine scolaire

- ◆ **5,05 €uros** pour les enfants déjeunant régulièrement tous les jours ou à jour fixe toute l'année
- ◆ **4,30 €uros** à partir du 2^{ème} enfant déjeunant régulièrement
- ◆ **6,50 €** repas occasionnels

Tarifs des concessions funéraires :

- ✓ **Concession temporaire** → 30 ans renouvelables : 250 €
- ✓ **Concession temporaire** → 50 ans renouvelables : 300 €

Ces tarifs sont également applicables au columbarium

- ✓ Dispersion des cendres dans le jardin du souvenir : **gratuit**

TRAVAUX RÉALISÉS EN 2018

Mai 2018, remontage de l'aire de jeux « La Galopette » qui avait été démantelée lors de la construction de la nouvelle école.

La maçonnerie a été réalisée par la société **LMTP** et le montage du jeu par l'agent d'entretien et Mr JEAN Gilbert, maire adjoint.



Mr le Maire, Serge ANCELOT et son équipe municipale tiennent à exprimer leur sincère gratitude et remerciements à Mr Gilbert JEAN, maire adjoint, pour les travaux qu'il a effectué avec efficacité tout au long de l'année, ainsi que son implication à toujours minimiser les coûts.



Novembre 2018, démarrage des travaux du nouveau local technique, situé sur le plateau, face à la mairie.

Les travaux de fondation sont effectués par la sté LMTP BRIAND, la partie électrique par l'entreprise RAOULT et l'architecte étant Mr Pierre LARCHARME.



Mise en conformité de l'accessibilité PMR (personnes à mobilité réduite) en mairie : tablette à l'accueil, poignées de portes (travaux réalisés par Mr Gilbert JEAN) ainsi qu'une place de parking PMR (travaux effectués par la Sté VIGNOLLES) mais aussi à la salle communale et l'espace socio-culturel.



la fibre arrive !

Encore un peu de patience !



Le raccordement à la fibre est actuellement en cours d'installation dans la commune. Il se fait progressivement selon des critères sélectionnés par ORANGE : les raccordements souterrains sont prioritaires par rapport aux raccordements aériens nécessitant des changements de poteaux. **La fin des travaux de raccordement est prévue pour le 1^{er} semestre 2019.**

A ce jour, la commune compte une cinquantaine d'adresses raccordables. Afin d'être tenu informé de l'avancement du déploiement de la fibre et de l'éligibilité de votre adresse, vous pouvez vous inscrire, **sans obligation de souscrire à une offre Orange**, à l'aide du lien suivant :

<http://interetfibre.orange.fr>

Dès l'éligibilité de votre adresse (qui vous sera indiquée par mail par Orange), **vous pourrez contractualiser avec l'opérateur de votre choix**. Celui-ci vous donnera un rendez-vous pour le raccordement à votre domicile.



L'année 2018-2019, l'école a accueilli 32 élèves :

17 élèves dans la classe de Mme BOUCHER (9 GS, 3 CE1 et 5 CE2) et 15 élèves dans la classe de Mme PARENT (5 CP, 5 CM1 et 5 CM2)



LA FRANCE MINIATURE



Même notre maîtresse s'amuse !



Spectacle, remise des prix, juin 2018



Kermesse juin 2018



Une matinée portes-ouvertes de la cantine et garderie organisée par la mairie, le samedi 15 sept. 2018

Merci !

Un merci tout particulier à Mme et Mme MOREAU (délégués des parents d'élèves) qui nous ont apporté leur aide à l'issu de cette matinée conviviale.



Spectacle "Drôle de Noël chez Myrtille"



Goûter
de Noël



Lors d'un récent orage, la rue des Ecants, au droit du cassis ralentisseur, s'est trouvé largement inondée ainsi que les riverains... de plus en plus nombreux.

Ce phénomène nous semble tout à fait naturel du fait que les lois récentes DUFLOT et ALUR (scélérates) concernant les suppressions du POS (permettant la densification des habitations) ont occasionné une sur-implantation de nouvelles constructions qui ne permettent plus aux eaux de ruissellement des bassins versants d'être absorbées dans les terrains vierges comme c'était le cas au préalable.

A noter que les communes des collines n'ont pas réalisé les travaux qui auraient pu maîtriser partiellement ce phénomène.

Rappelant toutefois que le plan local d'urbanisme précise bien que les eaux des propriétés doivent être gérées par les parcelles, ce qui n'est pas le cas.

.../...



Une fois de plus, le bétonnage n'apporte que des désagréments. Et... ce n'est que le début !

Ce nouvel endroit pavillonnaire est sur-densifié, ce qui nous fait souligner l'aspect nuisible des lois évoquées ci-dessus, sans oublier la responsabilité des investisseurs immobiliers.

Je rappelle que notre commune a été classée, il y a juste quelques années, en catastrophe naturelle, suite à des orages et des ruissellements inévitables.

Le Maire,
Serge ANCELOT



Rue des Ecants

DRIEE Ile de France

(Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Energie)

www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr

- ◆ Pollution atmosphérique (PPA : Plan de Protection de l'Atmosphère)
- ◆ Risques et nuisances
- ◆ Eau et milieu aquatique
- ◆ Nature et paysage
- ◆ Energie, climat, air
- ◆ Développement durable
- ◆ Véhicules
- ◆ ...

Une multitude de renseignements, n'hésitez-pas à vous connecter !

LA PARTICIPATION CITOYENNE : UNE DÉMARCHE PARTENARIALE ET SOLIDAIRE

Instaurée pour la première fois en 2006, la démarche de **participation citoyenne** consiste à sensibiliser les habitants d'une commune ou d'un quartier en les associant à la protection de leur environnement.

D'un côté, ce dispositif encourage la population à adopter une attitude vigilante et solidaire ainsi qu'à informer les forces de l'ordre de tout fait particulier. De l'autre côté, les forces de l'ordre informent les référents (personnes volontaires de la commune) de tout phénomène de délinquance dans le secteur géographique immédiat de manière à être proactif.

Ce dispositif ne remplace pas celui de Voisins Vigilants mais vient le compléter.
En effet, les informations recueillies par le réseau Voisins Vigilants peuvent être transmises à la Gendarmerie par le biais des référents du dispositif Participation Citoyenne et les informations transmises aux référents Participation Citoyenne par la Gendarmerie (vague de cambriolages sur le secteur par exemple) peuvent être partagées à un plus grand nombre via Voisins Vigilants.



Le Commandant de la Gendarmerie de Septeuil a félicité la création de notre logo.

➤ Les habitants :

Les habitants de la commune doivent adopter des actes élémentaires de prévention : surveillance mutuelle des maisons en l'absence de leurs occupants, ramassage de courrier, signalement aux forces de l'ordre des faits d'incivilités, des démarcheurs suspects,...

➤ Les référents de la commune :

Ce sont des volontaires, de préférence sans activité professionnelle à l'extérieur de la commune, qui sont en relation directe avec le Gendarme référent de façon à échanger toutes informations utiles.

➤ La Gendarmerie :

Le dispositif est strictement encadré par la gendarmerie qui veille à ce que l'engagement citoyen ne conduise pas à l'acquisition de prérogatives qui relèvent des seules forces de l'ordre.

Les relations entre les habitants d'un quartier et la Gendarmerie s'en trouvent alors renforcées.

L'expérience au fil du temps a démontré que faire de la sécurité seul dans son coin atteignait vite ses limites. L'idée est alors venue d'allier les forces, c'est ce qu'on appelle la **CO-PRODUCTION DE LA SÉCURITÉ**.

En effet, on gagne en efficacité en combinant ce que les habitants peuvent remarquer autour de chez eux, l'action des forces de l'ordre, les mesures de prévention telles que l'échange d'informations, la vidéo protection lorsqu'elle existe, etc...

À Auffreville Brasseuil, un protocole a été signé entre le maire, le préfet et le commandant de Gendarmerie des Yvelines.

Une réunion publique d'information a eu lieu le 09/11/2018. **Pour que le dispositif fonctionne, il faut maintenant des référents. Vous pouvez venir vous inscrire en mairie. Nous comptons sur vous.**

Une signalétique particulière sera mise en place à chaque entrée de la commune.



Monoxyde de carbone Attention danger

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique, inodore, inodore et non irritant : il est donc indétectable par l'homme. Sa présence résulte d'une mauvaise combustion au sein d'un appareil fonctionnant soit au : gaz, bois, charbon, essence, fioul ou éthanol. Il prend la place de l'oxygène dans le sang et peut être mortel en moins d'une heure. Les maux de têtes, nausées, vertiges et troubles visuels sont les premiers symptômes d'une intoxication.

- ♦ Faites vérifier vos installations de chauffage et vos conduits de fumée par un professionnel qualifié.
- ♦ Veillez à une bonne aération et ventilation du logement et à une bonne utilisation des appareils à combustion.
- ♦ N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero, etc.
- ♦ Si vous devez installer un groupe électrogène, placez-le impérativement à l'extérieur du bâtiment.

En savoir plus : www.prevention-maison.fr



En 2017, dans les Yvelines, 73 personnes ont été intoxiquées parmi lesquelles 67 ont été transportées aux urgences.

Il a été observé que 89,4 % de ces incidents ont eu lieu dans l'habitat et 10,6% dans le milieu professionnel.



RAPPEL

Tout lieu d'habitation (appartement, maison) doit être équipé obligatoirement au minimum d'un détecteur avertisseur autonome de fumée (DAAF)

Nota : cet appareil détecte la fumée et non le gaz



Rénovation de l'habitat

Pour télécharger le guide des aides à l'amélioration thermique de votre habitat, inscrivez dans la barre de tâche internet le lien suivant :

<https://fr.calameo.com/read/001085324b3f6c4aabdb1>

Ce guide fait le point sur les aides financières, les prêts et tous les dispositifs existants pour rénover son logement.

4, rue Saint Nicolas
78000 Versailles
01 39 50 84 72



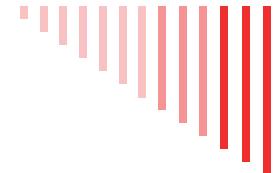
Depuis la parution du décret en 2016, la contravention pour « stationnement très gênant » s'élève désormais à **135 euros** contre 35 euros auparavant.

Cette amende sanctionne des véhicules garés sur une voie de bus, sur une place réservée aux personnes handicapées, sur un emplacement pour les véhicules de transports de fonds, sur un passage piéton, sur une piste cyclable, sur un trottoir ou devant une bouche d'incendie.



RECENSEMENT

de la population 2019



LE **RECENSEMENT 2019** DE NOTRE COMMUNE AURA LIEU :

DU 17 JANVIER AU 16 FÉVRIER

NOTRE UNIQUE AGENT RECENSEUR, **MME BRIGITTE MARQUES** (PHOTO CI-CONTRE), SE PRÉSENTERA CHEZ VOUS MUNI DE SA CARTE OFFICIELLE.

MERCI DE LUI RÉSERVER LE MEILLEUR ACCUEIL.

ATTENTION : SI VOUS ÊTES EN PRÉSENCE D'ESCROCS, APPELEZ IMMÉDIATEMENT LE 17.

Cette année, la Foire à Tout aura lieu le
DIMANCHE 19 MAI 2019
 sur le terrain multisports de la commune
 Votre contact :
Mr Démétrio PRATTICO
06 23 41 24 84
mimoprattico@hotmail.fr



À	PRÉLÈVEMENT
L A S O U R C	<p>Pour plus d'information, connectez-vous sur les sites :</p> <p>Impots.gouv.fr</p> <p>Prelevementalasource.gouv.fr</p>





Protègeons-les !



La mairie d'Auffreville Brasseuil nous a mis à disposition un terrain proche de la salle des fêtes afin d'y déposer des ruches. Nous y avons installé **20 jeunes colonies début mars**.

Il est important d'évaluer dans un premier temps les réserves en biodiversité sur un périmètre de 3 km sur lequel elles vont butiner et assurer la fécondation de milliers de fleurs.

La Zone autour du village est très riche sur le plan mellifère (Colza, Acacia, Tilleul, Châtaignier, Lierre). Les abeilles semblent en avoir bien profité cette année.

Nous avons cependant eu de **nombreux soucis** à cause du **Frelon Asiatique** (Vespa Velutina) qui, se postant devant l'entrée des ruches, capture les butineuses et met en état de stress les colonies.

Aussi il est donc très important de **piéger les fondatrices Frelon Asiatique dès février/mars**, afin de ralentir leur prolifération.

Nous observerons l'année prochaine l'évolution de nos colonies en espérant qu'elles puissent profiter au mieux de leur exposition au « Soleil Levant ».

Mr DELABY
BEEOPIC



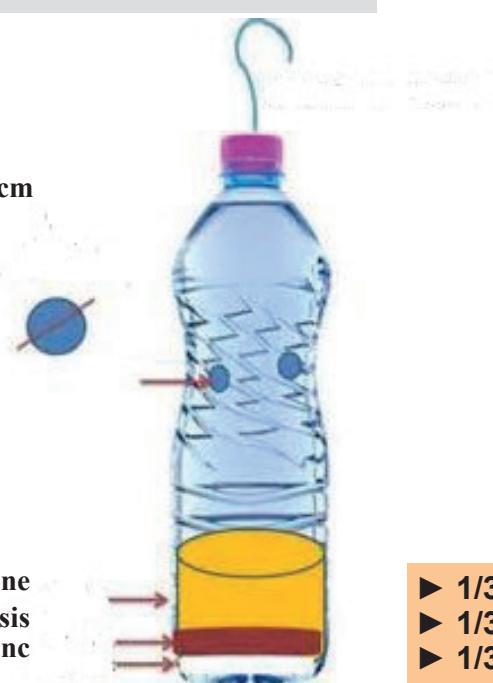
Monsieur le Maire et les conseillers municipaux remercient chaleureusement Mr DELABY Philippe et son équipe d'élevage BEEOPIC d'avoir choisi notre village pour l'installation des ruches ainsi que la distribution de petits pots de miel aux élus.

FRELONS ASIATIQUES

Dans la France entière, on assiste à une prolifération de frelons asiatiques. Un fléau dangereux pour l'homme mais aussi pour nos amies les abeilles.



3 trous d'1 cm



L'ensemble des ouvrières et des mâles ne passent pas l'hiver et meurent (le nid est totalement abandonné et ne sera plus jamais utilisé). **Seule les reines et jeunes reines se camouflent**. Elles ne sortiront que courant février/mars pour s'alimenter. **C'est à ce moment qu'il faut agir**, en disposant dans nos jardins, balcons... des pièges pour attraper ces futures fondatrices de nids : **1 reine = 2000 à 3000 individus...**

Pour fabriquer ces pièges, il suffit d'une bouteille en plastique, de percer 3 trous puis de verser à l'intérieur 10 centimètres de ce mélange :

- 1/3 de bière brune
- 1/3 de vin blanc (pour repousser les abeilles)
- 1/3 de sirop de cassis

Arrêt sur images



Passage du PARIS-MANTES (73ème édition), rue de la Vaucouleurs, dimanche 29 avril 2018



Soirée du 13 juillet 2018

Organisée par la **Mairie** en partenariat avec l'association **CIA-DEC**, la fête Nationale s'est déroulée à la salle communale dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Soirée dansante animée par le Disc-Jockey Franck **DESPALIN**.

Un grand merci à tous nos bénévoles pour l'aide apportée à l'organisation de cette soirée.

Cette année, pas de chance à la fête des Voisins. Aucun barbecue, aucune buvette à l'horizon à cause d'une pluie abondante qui s'est abattue sur la commune. Sauf... rue des Ecants et rue des Gains ! comme des irréductibles gaulois, des riverains, après avoir monté une tonnelle de fortune, ont trinqué et dégusté des grillades dans une ambiance chaleureuse !



Cérémonie du 11 Novembre 2018



La commémoration de l'armistice de 1918 a eu lieu devant le monument aux morts. Malgré une pluie incessante, les écoliers de l'école des Huit Moulins ont chanté la Marseillaise après avoir écouté un jeune talentueux saxophoniste.



DRAPEAU RÉALISÉ PAR LES ÉLÈVES

Après la commémoration, le pot de l'amitié offert par la mairie suivi d'une visite guidée de l'école



REPAS DES ANCIENS



**Trajets effectués
par ULYSSE CARS**



Cette année, changement de cap, le repas des Anciens a eu lieu au Moulin de FOURGES, dans un cadre très agréable et toujours dans la convivialité et le bonheur de se retrouver à nouveau.



**Ambiance réussie
par les performances de l'anima-
teur :**

**Stéphane
CLERET**





LE SAVIEZ-VOUS ? LE SAVIEZ-VOUS ?

Christiane RUIZ-JANCOVIC

Christiane est née en Algérie, au bord de la Méditerranée. Son attirance pour la peinture s'est manifestée dès son plus jeune âge.

Sa passion extrême pour la couleur, ses inspirations sur les épaves marines et les villes, ses angoisses et ses messages d'espoir, Christiane exprime sur ses toiles ce qu'elle ressent devant la vie quotidienne.

Elle affectionne particulièrement la peinture à l'huile sur toile de lin. Ses œuvres ont été exposées dans de nombreux pays.



Artiste reconnue, Christiane a obtenu de nombreuses récompenses, telles que :

- Médaille de ville dont celle de Paris
- Prix Signature, prix du Sénat, de l'Assemblée Générale, Médaille de Vermeil d'Arts Sciences et Lettres, le prix de la revue « Univers des Arts ».

Mais aussi Présidente du Salon « Arbustes », qui réunit 70 jeunes plasticiens de 15 à 30 ans et 26 artistes professionnels.



L'A.S.L.A.B

Association sports & loisirs



Cette structure a pour objectif de fédérer l'ensemble des sections ayant un lien avec le sport et les loisirs

L'ASLAB regroupe trois sections

Quelle est la meilleure solution pour « s'évader » quelques instants chaque semaine des préoccupations quotidiennes, de pratiquer son hobby ou de découvrir une activité nouvelle. La vie associative, avec ses nombreux domaines d'activité vous offre cette possibilité.

**L'ASLAB a tenu son assemblée générale le 23 Novembre 2018
et présenté ses rapports moraux d'activités.
Les décisions pour la vie de l'association ont été adoptées.**

COMPOSITION DU BUREAU :

Démétrio PRATTICO, Président de l'A.S.L.A.B. et de la Section Tennis
Armand TENDERO, Secrétaire
Jacky CHRETIEN, Vice Président de la Section Tennis
Bernard BEDAT, Trésorier de la Section Tennis

Claudine HEMMER, Trésorière de la Section Gymnastique
Maryvonne ALVAREZ, Secrétaire, de la Section Gymnastique

Françoise PRATTICO, Vice Présidente de la Section Couture et Tricot
Maria MILANELLO, Trésorière de la Section Couture et Tricot
Martine TAURISSON, Secrétaire de la Section Couture et Tricot

*Nous vous souhaitons
une bonne année 2019
sportive et créative*





SECTION TENNIS

Contact: Mr PRATTICO Démétrio

mimoprattico@hotmail.fr

LE CLUB

Cette année, le tournoi chaleureux et familial s'est déroulé le 7 octobre 2018. Merci aux participants récompensés comme à l'accoutumée. Un diner a clôturé cette journée sportive.



Les inscriptions auront lieu :

Dimanche 13 Janvier 2019 - entre 10h et 12h

à l'espace Socio-Culturel, 4 Rue du château

Cotisation Annuelle : 30 Euros

**Les jeunes adhérents bénéficieront pour la 1^{ère} année
d'un tarif préférentiel : 1/2 tarif**



**La « Foire à Tout »
sera organisée le :**

Dimanche 19 mai 2019



ASLAB SECTION GYMNASTIQUE

aslabgym@outlook.fr

SI VOUS AVEZ ENVIE DE...

BOUGER

VOUS DETENDRE

RETRouver LA FORME

DÉCOUVRIR DE NOUVELLES ACTIVITÉS SPORTIVES

VENEZ NOUS REJOINDRE !

CHAQUE MERCREDI, à L'ESPACE SOCIO-CULTUREL

- de 18H30 à 19H30 : Stretching postural (10 Adhérentes actives à ce cours)
- de 19H30 à 20H30 : Gymnastique et renforcement musculaire
(17 Adhérentes actives à ce cours)

La cotisation est de :

- ◆ 90 euros pour les adultes
- ◆ 50 euros pour les enfants de 10 à 14 ans.



L'activité physique est accessible à chacun de nous. Le but est que nous passions un bon moment dans la détente et surtout dans l'allégresse (à voir) d'une activité de groupe.





SECTION COUTURE ET TRICOT

Contact : Mme PRATTICO Françoise
francoiseprattico@gmail.com



Animée par Maria MILANELLO, les lundis après-midi

« AU FIL DE VOS COULEURS »



Tous travaux : tissus, aiguilles, etc...

Chaque lundi pendant 4 heures, on échange des idées, des techniques, des matériaux (laine, tissus, catalogues etc...) et parfois des gourmandises... et on fait des chefs d'oeuvre.





Club Pétanque d'Auffreville Brasseuil



Le Club Pétanque d'Auffreville-Brasseuil a organisé, de Mars à Septembre, 10 concours sur les terrains de la commune réunissant, en moyenne, une quarantaine de participants.

Mais aussi, durant toute l'année, le mercredi et vendredi après-midi, une trentaine de boulistes amateurs se donnent rendez-vous sur ces terrains municipaux.

Et pour clore la saison, une soirée dansante a été organisée le 03 Novembre à la salle des fêtes du village.

Le club remercie tous les bénévoles, membres du conseil municipal pour leurs aides, qui permet de continuer notre activité « sportive ».



Les membres du bureau pour la saison 2019 sont :

Bruno BELLALI
(06 51 91 60 09)
Herbert RAPP
Patrick MENUET



Calendrier prévisionnel de la saison 2019

Le Club de pétanque vous souhaite une bonne et heureuse année 2019



Samedi 02 Mars

Inscriptions pour la saison (10€)

Samedi 23 Mars

Concours l'après-midi

Samedi 06 Avril

Concours l'après-midi

Samedi 20 Avril

Concours l'après-midi

Samedi 04 Mai

Concours l'après-midi

Samedi 18 Mai

Concours l'après-midi

Samedi 01 Juin

Concours l'après-midi et bbq le soir

Samedi 15 Juin

Concours l'après-midi

Samedi 29 Juin

Concours l'après-midi

Samedi 31 Août

Concours l'après-midi

Dimanche 15 Sept.

Concours toute la journée et bbq le midi

Samedi 28 Sept.

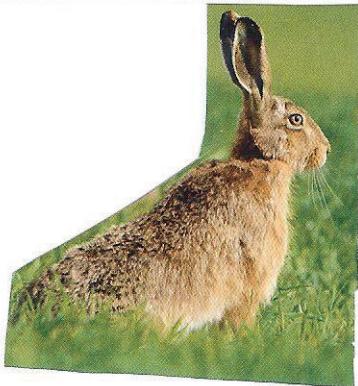
Concours l'après-midi (réservé aux adhérents)

Samedi 26 Octobre

Soirée dansante

Vendredi 29 Nov.

Assemblée Générale à 18h



SOCIETE DE CHASSE D ' AUFFREVILLE-BRASSEUIL :

2018: DU LIEVRE, DU FAISAN, ET DE LA CHALEUR

16 Septembre 2018 9H, c'est l'ouverture et nous commençons à chasser sur notre territoire en partant des limites après avoir écouté attentivement les consignes de sécurité énoncées par notre président. Chaleur et sol très sec, pénible pour les chasseurs et leurs chiens mais une bonne ambiance règne toujours.

Cette année, le lièvre est encore à l'honneur. Grâce à une bonne gestion de notre part, une bonne reproduction et l'absence de maladies, notre "roi des gibiers d'ouverture" est bien présent sur tous les terrains.

Notre plan "faisan" fonctionne bien. Nous avons de superbes oiseaux sauvages et l'interdiction du tir des poules assurera le repeuplement pour 2019.

La situation des perdrix grises et rouges est toujours très critique malgré un effort de repeuplement au printemps.

Le cheptel chevreuils et lapins reste stable. Cette année, présence également de sangliers, nous veillons donc pour qu'ils n'occasionnent pas de dégâts aux cultures.

Les chasseurs participent activement à la préservation de la faune et de la flore. Cet été, nous avons apporté plusieurs milliers de litres d'eau afin que les animaux ne meurent pas de soif et nos champs de culture à gibier non traités assurent le développement des insectes. Merci en particulier à Mr Taillard pour le champ de moutarde.

Un grand merci pour l'excellent travail de notre garde-piègeur. A ce sujet, il est rappelé que seul Mr Gérard est habilité à la régulation des espèces classées nuisibles uniquement au moyen de pièges autorisés et en aucun cas avec du poison.

Notre soirée « Fidéua 2018 » a remporté un vif succès et nous vous donnons rendez-vous chasseurs ou non, le 9 Mars 2019 à la salle des fêtes d'Auffreville-Brasseuil, pour partager un bon repas et d'agréables moments.

Merci à nos élus pour l'aimable prêt des locaux.

Chasseurs occasionnels à la recherche d'une journée de chasse authentique, sachez que vous pouvez obtenir (après parrainage d'un chasseur de la société), une carte à la journée pour 25.00€ seulement.

Adressez-vous à Mr Mahé Alain ou à Mr Nikiel Pierre.

La fermeture générale aura lieu le 28 Février 2019.

Membres du bureau

Président :

Mr NIKIEL PIERRE

Vice-président :

Mr LEMOINE PATRICK

Secrétaire trésorier :

Mr MAHE ALAIN

Secrétaire :

Mr LEGRAIN ERIC

Représentant des chasseurs :

Mr PEDROT SERGE

Représentant des propriétaires : Mr DELAMARRE GERARD

Mr GERARD MICHEL



Le Président et les membres du bureau vous présentent leurs meilleurs
vœux pour l'année 2019.





Amicale des Pêcheurs de la Vaucouleurs

Prochaine période de pêche
du 09/03/2019 au 15/09/2019

Le parcours de pêche d'Auffreville Brasseuil est l'un des plus beaux de la région (rivière de première catégorie). Aux truites sauvages s'ajoutent celles de la pisciculture de Villette (12 déversements par saison).



En 2018, nous avons eu 17 adhérents. Pour être en équilibre financier, il faudrait que nous soyons 21. Il faut donc que chacun d'entre nous fasse connaître notre association.

Je remercie Mr le Maire et le conseil municipal pour sa contribution de 400€.



Je remercie chaque adhérent d'avoir contribué à la bonne ambiance qui règne dans notre amicale.

En souhaitant que notre amicale perdure l'an prochain.

Cordialement,

Votre président,
Jean-Marie DE GRACIA



Facebook : Amicale des pêcheurs de la Vaucouleurs
Téléphoner au 06 07 11 99 33 pour en savoir plus

C.I.A.D.E.C.

Club Inter Ages Découvertes Et Connaissances

BILAN DES ACTIVITES – Année 2017/2018



Réveillon 2017



Loto – 10 février

Soirée bavaroise - 24 mars



Théâtre – 29 avril

Au cochon grillé – 9 juin

« Les Bodin's »
21 septembre

C.I.A.D.E.C

Prévisions pour 2018/2019

26 janvier	Loto
23 mars	Soirée dansante
14 avril	Théâtre « J'aime beaucoup ce que vous faites »
19 mai	Participation à la Brocante
... juin	Sortie Cabaret (à définir)
... septembre	Sortie d'une journée (à voir)
19 octobre	Bal à thème « les Années 80 »
23 novembre	Assemblée Générale



« Années 70 » - 27 octobre

Rejoignez-nous, l'essentiel étant de participer
Pour tout renseignement, adressez-vous à
Madame ANCELOT Annick au 01 34 77 11 70 – 06 83 41 37 27





Siège social à AUFFREVILLE-BRASSEUIL

Un club de bridge important est un atout dans un village.

Il ne faut pas hésiter à venir découvrir ce jeu passionnant qui requiert de la concentration, de la mémoire et une bonne maîtrise de soi.

Le Bridge Club du Mantois a mis en place une école,

10 COURS GRATUITS offerts par le comité

La convivialité est de rigueur et des liens amicaux se créent.

N'hésitez pas à vous renseigner.

**Nous vous rappelons que le bridge peut s'apprendre
à toutes les étapes de la vie et se jouer entre amis ou au club,
en tournois de régularité et en compétition.**

Des membres du Club vous accueilleront et vous feront découvrir les plaisirs de ce jeu de cartes passionnant, un bon moment à passer.

Renseignements : sur place à la salle communale lors des tournois

Mardi, mercredi, jeudi à 14 heures

Mme Annick ANCELOT (Présidente) : 06 83 41 37 27 (ancelot@club-internet.fr)

Mme Françoise BEGUIN : 06 19 29 95 54

Le club : 01 30 98 67 20 aux heures de tournois.

E-mail du club : bridgeclub.mantois@wanadoo.fr



**La présidente Annick ANCELOT et toute l'équipe vous présentent
Leurs meilleurs vœux pour 2019**



DEMANDES D'URBANISME DÉPOSÉES EN MAIRIE SUR L'ANNÉE 2018

M. Mme BERNARD
18 rue des Écants
Construction maison individuelle

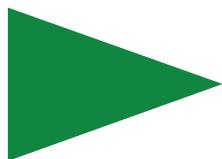
Mme DELACOUR Jennifer
30 rue du Village
Pose de fenêtres de toit

M. Mme FAYOLLE Laurent,
2 rue des Clauselais
Extension maison d'habitation existante

M. JANCOVIC
Rue des Ecants
Construction d'un garage

Mairie d'Auffreville Brasseuil
Construction du local technique

M. Mme PRATTICO Pascal
112 route de Houdan
Construction maison individuelle



Pacte civil de solidarité

Le Pacs est un contrat conclu entre deux personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune. Pour pouvoir le conclure, les partenaires doivent remplir certaines conditions et rédiger une convention. Ils doivent ensuite la faire enregistrer en fournissant certains papiers.

Qui peut conclure un Pacs ?

Les futurs partenaires :

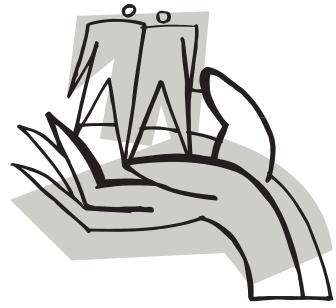
- * doivent être majeurs
- * doivent être juridiquement capables
- * ne doivent pas être mariés ou pacsés
- * ne doivent pas avoir entre eux de liens familiaux directs

Les futurs partenaires doivent se présenter en personne et ensemble à l'officier d'état civil de la mairie munis des documents originaux :

- * Convention de Pacs (cerfa n° 15726*02)
- * Déclaration conjointe d'un Pacs et attestations sur l'honneur de non-parenté, non-alliance et résidence commune (cerfa n° 15725*02)
- * Acte de naissance (copie intégrale ou un extrait avec filiation) de moins de 3 mois
- * Pièce d'identité en cours de validité

Bienvenue

À Auffrevile Brasseuil



M. Mme FAYOLLE, remplaçants de M. Mme CHAFFI - 2 rue des Clauselais

M. Mme THIBAUT, remplaçants de M. COMBEAU - 116 route de Houdan

M. VINCENDET Julien et Mme HURET Cécile, remplaçants M. Mme YVONET - 7 imp. des Gâtines

M. Mme CABIT ADDEL, remplaçants de M. JEAN Gérard - 104 route de Houdan

M. Mme MICHELS, remplaçants de M. Mme BUTEAU - 17 rue du Village

Mme PRUVOT, remplaçante de M. Mme HUÉDA - 3 rue du Village

M. Mme BERNARD, terrain - rue des Écants

M. MINET et Mme COUDANT, remplaçants de M. HELIO - 32 bis rue des Plantes aux Moines

Mme MARTINEZ Célia, terrain LE QUEIGNEC - 10 bis rue des Plantes aux Moines



Mme Jocelyne CALABRO
Agent de restauration

Madame Hélène PARENT
Enseignante
classes CP, CM1, CM2



ETAT CIVIL 2018

En vertu des textes en vigueur concernant les renseignements d'état-civil, ne figurent dans cette rubrique que les informations autorisées par les intéressés ou leurs familles. A votre demande la mention pourra paraître dans la prochaine gazette.



Félicitations aux heureux parents

NAISSANCE

RIOU Louna et Léana, le 10 janvier 2018

JEAN Ilyana, le 22 janvier 2018

BAUDIN Gabriel, le 17 février 2018

BOUCHER Louane, le 28 juin 2018

MEDARD Lilyo, le 06 décembre 2018



MARIAGE

Mr RIOU Samuel et Mme EXARE Amandine

Le 30 juin 2018



Félicitations et tous nos vœux de bonheur

PACS

M. MILON Guillaume et Mme DESCOURS Marion

Le 12 janvier 2018



M. GUYON Nicolas et Mme ANDREU Sandra

Le 15 juin 2018

M. BUFFET Philippe et Mme DELACOUR Jennifer

Le 04 décembre 2018

DÉCES

Monsieur BAILLEUL Alain, le 23 février 2018

Monsieur DOUARRE Patrick, le 21 mars 2018

Madame MERCIER Gisèle, épouse BUTTE, le 07 novembre 2018

Madame JAEGER Brigitte, épouse BODIN, le 18 novembre 2018

Monsieur LE GAL Bernard, le 02 décembre 2018



Sincères condoléances
aux familles

BLOC NOTES



Chapelle St Barthélémy

Messes 2019

18h30

6 février

13 mars

03 avril

8 mai



Assistantes maternelles agréées

ANDREU Sandra

37, rue du village
06 70 75 74 75
01 30 42 69 54

FAYOLLE Laëtitia

2, rue des Clauselais
06 12 94 87 28

THEVENIAUD Catherine

15, rue de la Vaucouleurs
09 81 13 60 37



NADINE CARLAT

21 RUE LOUISE MICHEL
78711 MANTES LA JOLIE
TÉL. 01 30 92 63 16
MOBILE : 06 22 12 21 45
NADCARLAT@GMAIL.COM

RESPONSABLE DE L'ÉQUIPE LOCALE DU SECOURS CATHOLIQUE DE MANTES DONT DÉPEND NOTRE COMMUNE. 100caritatif.com



ALLÔ PLANIFICATION FAMILIALE

Un numéro dédié pour s'informer, dialoguer, consulter des professionnels :
0 801 802 803
(prix d'un appel local)

Contraception, dépistage et traitement des IST, interruption ou poursuite de grossesse...

Des professionnels du Conseil départemental vous répondent :

Du lundi au jeudi de 8h30 à 17h30

Le vendredi de 8h30 à 16h30



Le CIPAM

Le Chenil Intercommunal de Protection Animale du Mantois (CIPAM)

7 rue des Piquettes 78200 BUCHELAY
01.30.63.06.02

Www.cipam-buchelay.fr

Facebook : Bénévoles Cipam Buchelay

Nos amis, chats et chiens, ont besoin de vous ! Vous pouvez faire **un don** mais aussi fournir des croquettes, friandises, litière pour chat, jouets, produits d'entretien, couvertures, serviette de toilette...

Mais surtout, adoptez-les !

Bénéficiaires du RSA,
trouvez en un clic un emploi près de chez vous sur :

Job78.fr

ENCOMBRANTS 2019

Mardi 26 février
Mercredi 05 juin

DÉCHETTERIE DE LA VAUCOULEURS

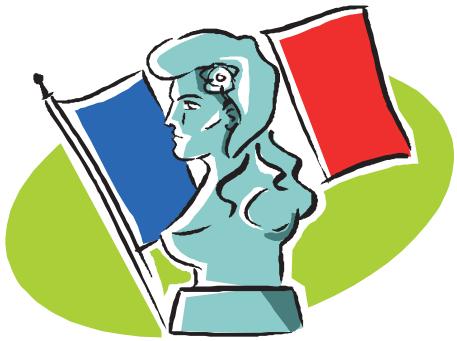
Chemin des Larrons
78200 Mantes La Ville
Tél. : 01 34 76 01 84

Lundi, mercredi, jeudi et vendredi :
9h-12h / 13h-18h

Samedi : 9h-18h

Dimanche : 9h-12h

Fermerture : Mardi et certains jours fériés
(1er janvier, 1er mai et 25 décembre)



Mairie d'Auffreville Brasseuil

Rue du Village

78930 AUFFREVILLE BRASSEUIL

01.34.77.11.68

fax 01.30.98.60.34

mairie@auffreville-brasseuil.fr

NUMÉRO UNIQUE
D'ASTREINTE DES ÉLUS
06.95.34.05.76

 Pour joindre un élu le soir
ou le week-end
en cas d'urgence seulement

Horaires d'ouverture au public

Le mardi de 14 h à 17 h

Le vendredi de 14 h à 19 h

Toutes vos informations pratiques sur
le site internet communal :

www.auffreville-brasseuil.fr

Monsieur le Maire reçoit sur rendez-vous

- ↗ **PERMANENCE DES ÉLUS** : le vendredi de 18 à 19 heures
- ↗ **Recherche cadastrale** : sur rendez-vous
- ↗ **Permanence Urbanisme** : le vendredi à 18 heures (il est recommandé de prendre RV) : Dépôt de dossiers, avis sur compatibilité avec règlement du Plan Local d'Urbanisme et conseils sur projets
- ↗ **Problèmes de rivière** : Mrs LEGRAND et BELLALI

ÉCOLE DES HUIT MOULINS → 01.34.78.49.96

CANTINE/GARDERIE → 06.52.01.18.34

GENDARMERIE DE GUERVILLE → 01.30.42.39.58

GENDARMERIE DE SEPTEUIL → 01.34.97.28.70

